

les conditions d'adoption :

Suite à votre demande, nous vous demandons de compléter et de nous retourner notre fiche de renseignements.

Après validation du questionnaire pré-adoption, une visite « prise de contact avec le chat » sera organisée chez la famille d'accueil. Si le feeling passe, l'adoption pourra se faire.

Toutes nos boules de poils sont des sauvetages « des chats abandonnés dans la rue ». Grâce aux dons et aux cotisations des membres de l'EDCP *, elles ont été suivies par notre vétérinaire, soignées, anti puce, vermifuge. La participation demandée aux frais vétérinaires ne concerne que l'identification, la vaccination, la stérilisation, test FIV FELV, un soin antiparasite et un soin vermifuge.

En choisissant d'adopter par une association plutôt que par un particulier, qui néglige la stérilisation de son chat, vous luttez contre la misère animale et faites ainsi un vrai acte de protection animale.

PARTICIPATION AUX FRAIS VÉTÉRINAIRES :

1 – Pour un chaton :

- **215 euros pour un chaton mâle (puce, 1ère et 2ème injection du vaccin coryza et typhus, test FIV FELV et stérilisation à 6 mois, un soin anti puce et un soin vermifuge.)**
- **235 euros pour un chaton femelle (puce, 1ère et 2ème injection du vaccin coryza et typhus, test FIV FELV et stérilisation à 6 mois, un soin anti puce et un soin vermifuge.)**
- **Les chatons sont adoptables à 11 et 12 semaines.**
- **Nous demandons une avance de 80 euros pour réserver un chaton, déductible de la participation aux frais vétérinaires.**

Cas exceptionnel : au minimum 100 euros : puçage, 1ère injection du vaccin typhus, coryza, un soin antiparasite et un soin vermifuge.

Chats adultes :

A LA CARTE

Mâle : 110 euros (tatoué, castré, test FIV FELV, un soin anti puce et un soin vermifuge)

Femelle : 130 euros (tatouée, stérilisée, test FIV FELV, un soin anti puce et un soin vermifuge)

Depuis 2016, le certificat vétérinaire est obligatoire. Ce dernier atteste que le chat est mis à disposition en bonne santé. Un don de 30 euros vous sera demandé pour cet acte supplémentaire. Un reçu fiscal vous sera délivré déductible des impôts.

Certains de nos chats ont été vaccinés ; un supplément de 70 euros sera demandé. Si le chat n'a pas été vacciné, nous pouvons vous faire bénéficier de nos prix préférentiels accordés par notre vétérinaire avant l'adoption.

**VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE RÉGLER EN DEUX FOIS !
POUR TOUTE RÉSERVATION, UNE AVANCE DE 80 EUROS EST
DEMANDÉE !**

Après votre acceptation, notre Présidente, Monique BOREL, vous fixera un rendez-vous à Poissy 78 pour signer le contrat d'adoption et vous donnera les conseils nécessaires pour l'adaptation à son nouvel environnement !

Les formalités nécessaires pour l'adoption d'un chaton ou d'un adulte sont les suivantes :

- Signature d'un contrat d'adoption,
- Photocopie de la carte d'identité,
- Justificatif de domicile,
- Si nos boules de poils n'ont pas été adoptées STÉRILISÉES, un chèque de caution vous sera demandé et restitué dès que vous aurez fourni la preuve de l'acte de stérilisation.
-

Une fourchette des prix publics pratiqués dans la région parisienne :

- Puces entre 70 et 90 euros
- Test fiv/felv 36 à 45 euros
- Stérilisation entre 150 et 180 €
- Tatouage entre 50 et 65 euros
- Castration : entre 90 et 100 euros
- Vaccin typhus coryza entre 55 et 70 euros x 2 (il y a 2 injections à un mois d'intervalle la première fois, puis 70 euros par an pour le rappel)
- Vaccin typhus coryza leucose entre 75 et 80 euros x 2 (il y a 2 injections à un mois d'intervalle la première fois puis 70 euros par an pour le rappel)
- Vaccin leucose entre 60 et 70 euros
- Visite 38 et 60 euros
- Le vermifuge : 7 euros A faire une fois par mois jusqu'à 6 mois puis 2 fois par an. La vermifugation protège votre chat des vers digestifs, et vous-même et votre entourage d'une éventuelle contamination.
- Le produit anti puce : 10 euros Il est préférable de l'appliquer au moins une fois par an.
 - EDCP (Ecole du Chat de Poissy)

Amies et amis des chats, vous les sauverez en les adoptant !

Contactez-nous par téléphone ou par mail :

Monique BOREL – Présidente –

tél. : 06.37.28.40.36 e-mail : moniqueborel@laposte.net

Rosine LALLIER – Coordination et Communication-

tél. : 06.88.84.06.08 e-mail : ecoleduchatdepoissy.js@gmail.com